



ÉLUS / COLLECTIVITÉS

LE CAUE VOUS ACCOMPAGNE

Préfigurer votre projet
de construction, aménagement, rénovation

31 Haute-Garonne
c|a.u.e

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et
de l'Environnement de la Haute-Garonne
24, rue Croix baragnon, 31000 Toulouse
05 62 73 73 62
www.caue31.org
ressourcescaue31.fr



Le mot de la Présidente

En cette année d'élections municipales, nous avons souhaité éditer un guide qui vous permette, à vous, élus, de prendre connaissance de l'accompagnement que peut vous proposer le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE31), dans **vos choix en matière de constructions, de rénovation et d'aménagement**.

Le CAUE promeut la qualité du cadre de vie

Mis en place à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977, le CAUE est une structure associative assurant des **missions d'intérêt public**. Il s'implique depuis 45 ans aux côtés des collectivités, pour la promotion de la qualité du cadre de vie, de façon **neutre, gratuite et en amont de toute maîtrise d'œuvre**.

Le CAUE vous écoute et vous accompagne

Réflexion urbaine, revitalisation d'un centre-bourg, création / rénovation d'un équipement public, aménagement d'espaces publics, valorisation du patrimoine local..., dès vos premiers questionnements, les architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE sont à votre disposition **pour vous aider à définir vos besoins, tout en prenant en compte les spécificités et les enjeux du contexte local**, quelle que soit la nature de votre projet.

Le CAUE vous aide à définir des projets robustes, durables et sobres

Par notre expertise pluridisciplinaire, nous appréhendons les enjeux et levons les incertitudes de vos projets. Nous vous proposons un accompagnement méthodologique et technique sur mesure, qui peut aller de l'**aide à la décision**, à la **définition d'une commande publique pertinente et réaliste** et jusqu'à un **appui à la consultation de maîtrise d'œuvre**. Nous privilégions toujours dans notre accompagnement la recherche d'un **équilibre entre qualité et sobriété** pour votre projet.

Le CAUE, s'inscrit dans un écosystème d'ingénierie publique

Nous sommes impliqués dans les écosystèmes nationaux et locaux d'ingénierie publique, notamment via la **plateforme d'appui aux territoires du Conseil départemental de la Haute-Garonne**.

Conseil, formation, sensibilisation et information, vous trouverez dans ce guide une présentation des missions du CAUE à votre service.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document et une parfaite réussite pour tous vos projets.

Maryse VEZAT-BARONIA

Présidente du CAUE de la Haute-Garonne

Première Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Maire de Rieux Volvestre

SOMMAIRE



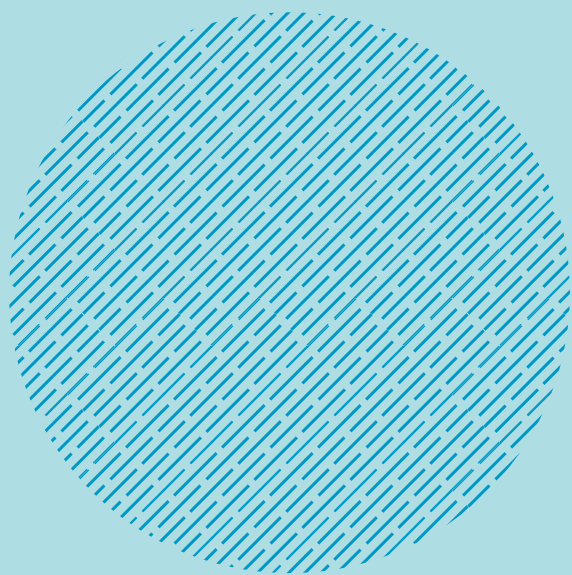
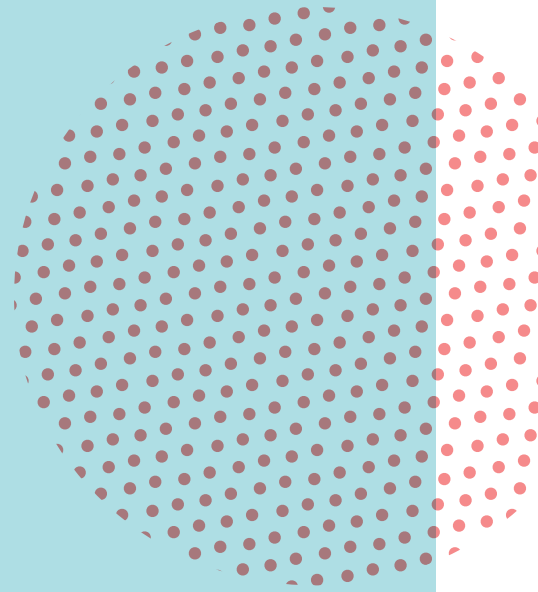


CONSEIL

CONSTRUCTION

AMENAGEMENT

RENOVATION



CONSEIL : LE CAUE S'ENGAGE POUR DES PROJETS CONCILIANT QUALITÉ...

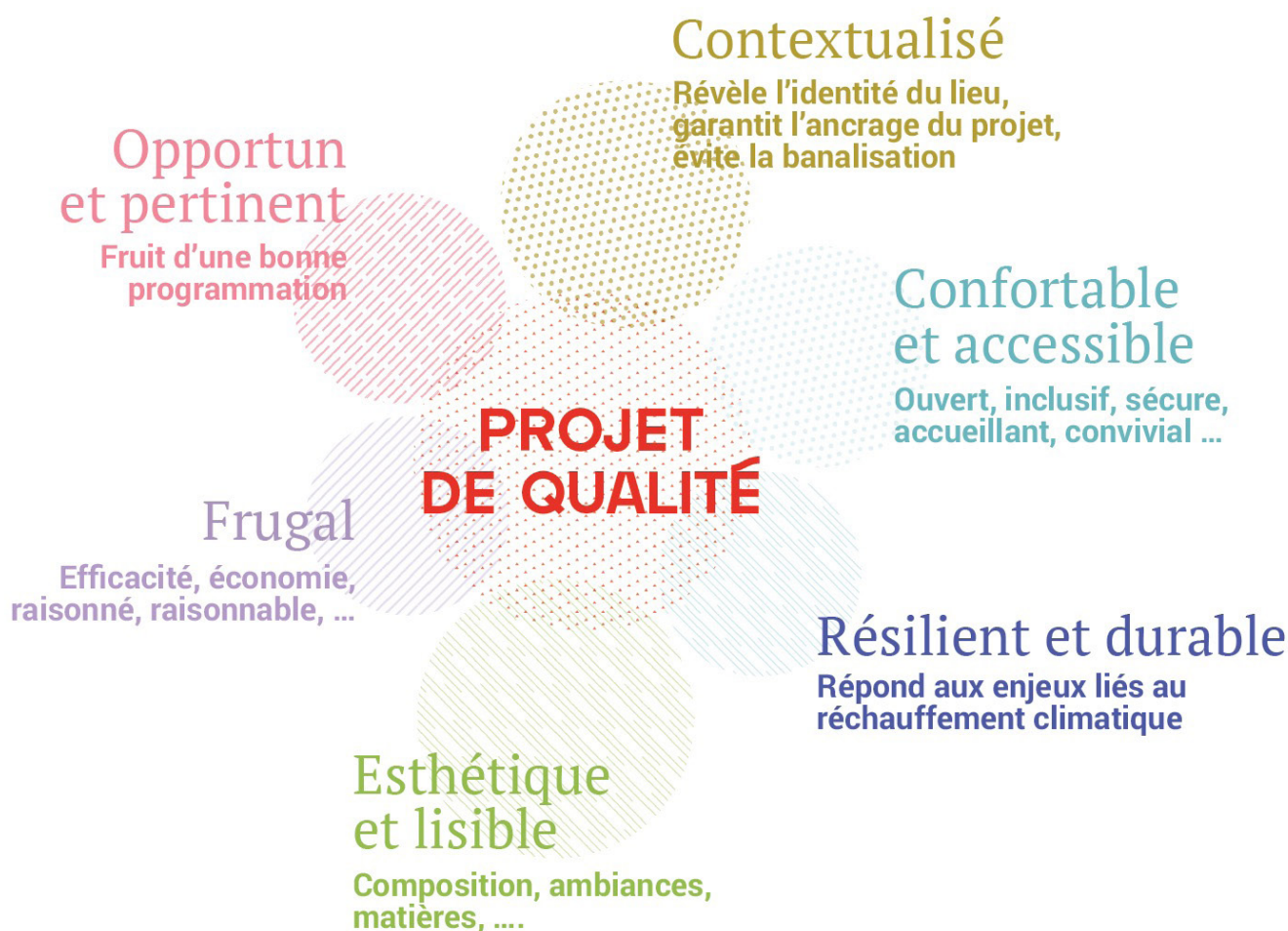
Qu'est ce qu'un projet de qualité ?

"Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de **promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement**" Article 6 de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Pour le CAUE31, la qualité de l'architecture et son environnement se traduit par une approche systémique comme illustrée ci dessous.

Cette approche se traduit tout au long de l'accompagnement proposé aux collectivités sollicitant le CAUE31 en veillant à :

- Partager les critères et conditions de la qualité d'un projet dès le début de notre sollicitation par la collectivité.
- Traduire ces partis-pris de "qualité" dans nos rendus, telles les notes techniques, d'enjeux, d'orientations ou de pré-programmation.
- Accompagner les collectivités dans leur commande publique en agissant au niveau des cahiers des charges pour atteindre le niveau de qualité attendu.



... ET SOBRIETE

Comment veiller à la sobriété des projets ?

Comme partout, nos territoires de Haute-Garonne, sont entrés dans une ère de dérèglement climatique et de baisse des ressources économiques et naturelles. Nous n'avons plus le choix, nos usages doivent s'adapter.

Conscient qu'un changement stratégique et politique doit s'opérer, le CAUE s'engage à promouvoir des projets de plus en plus sobres.

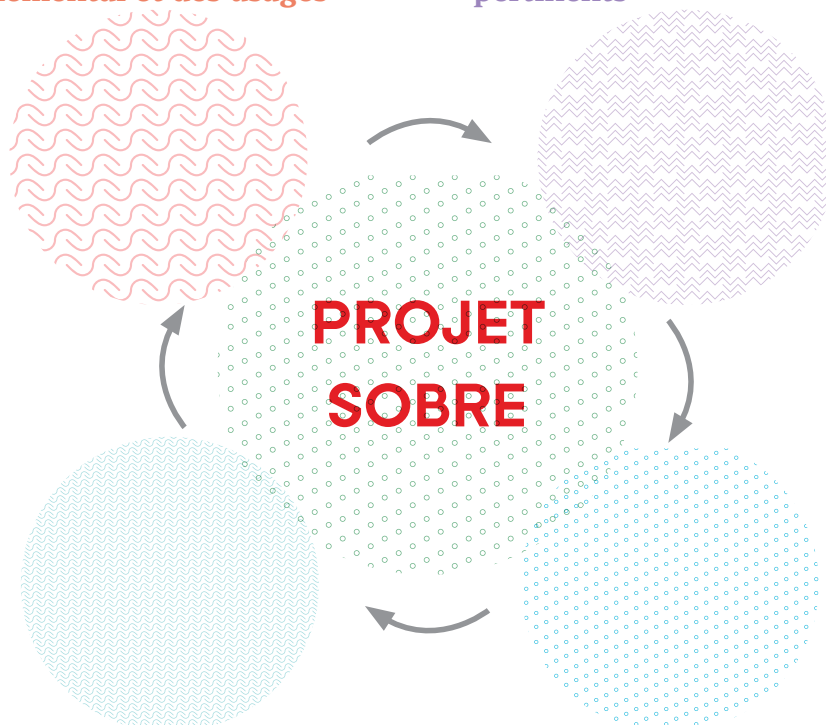
Cette sobriété que nous proposons désormais dans nos interventions et actions se base sur quatre piliers essentiels :

Sobriété du programme

Définir le juste projet au bon endroit en tenant compte du contexte local social, environnemental et des usages

Sobriété en ingénierie

Utiliser les méthodes et mobiliser les acteurs professionnels appropriés et pertinents



Sobriété fonctionnelle

Usage de modes de gestion simples et efficaces, rendant les gestionnaires plus autonomes

Sobriété opérationnelle

Des travaux faisant appel à l'existant, à des matériaux bio et géo-sourcés, et aux acteurs et filières de proximité

CONSEIL DE L'INTENTION AU PASSAGE À L'ACTION

Collectivité

S'engager

Décision de s'engager dans le projet sur la base des propositions concertées du CAUE.

Mise en place d'un comité de projet

Phase : Génèse

Organiser la commande publique

Définir son programme suivant la réglementation (loi MOP, code de la commande publique)

Choisir son assistance à Maitrise d'Ouvrage

Choisir sa maîtrise d'oeuvre

Phase : Programmation

Evaluer

Les besoins de son territoire

La nécessité d'un projet

Phase : Intentions

P

R

O

CONSEIL

c|a.u.e

Aide à la décision

Objectifs

- Analyse des écosystèmes, du contexte et des besoins
- Identification des enjeux
- Stratégies d'aménagement au titre de la sobriété et de la qualité
- Approches en terme de méthodologies, de calendrier et de coût global.

Contenu de l'accompagnement

Expertise de proximité, neutre et indépendante d'une équipe

pluridisciplinaire de conseiller.es en architecture, urbanisme et paysage:

- ***Visite du site et écoute de la demande***
- ***Compte rendu de visite partageant les premiers constats et identifiant les étapes de l'accompagnement***
- ***Echanges ouverts avec les acteurs du projet.***
- ***Restitution interactive d'une note technique/d'opportunité/d'orientations/d'enjeux posant le contexte et les enjeux du projet, ses objectifs, les scénarios possibles et les conseils pour passer à l'action.***

Pré-programmation

Objectifs

- Traduction des besoins au regard du contexte et des partis pris identifiés
- Faisabilité technique et économique du scénario retenu.
- Préfiguration de la commande publique
- Aide à la rédaction du programme

Contenu de l'accompagnement

- ***Rédaction et restitution d'une note de pré-programmation, co-construite, intégrant :***
 - ***L'analyse du contexte***
 - ***Les besoins quantifiés***
 - ***Les objectifs qualifiés***
 - ***Les éventuels points d'incertitude à lever pour consolider le programme.***
 - ***Les contours de la commande publique***
 - ***La définition du coût prévisionnel sommaire global.***
- ***Echanges avec l'ensemble des acteurs du projet.***

SENSIBILISATION

Des interventions dans un cadre défini

Le CAUE intervient en amont de la définition de la commande de maîtrise d'œuvre.

Pour les ouvrages de bâtiments et d'espaces publics, elle s'inscrit dans le processus défini par l'article 2 de la loi sur la Maîtrise d'ouvrage Publique :

« il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle et de choisir le processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé »

Nos rendus ne constituent donc en aucun cas des dossiers d'exécution ou une étude urbaine.

Réaliser

Maitriser son rôle de maître d'ouvrage public :

- Mise en place d'une commission de suivi du projet ou d'un interlocuteur référent
- Choisir son maître d'oeuvre et valider chaque étape du projet
- Choisir ses entreprises et réceptionner le chantier.
- Déclencher les paiements

Phase : Opération

Utiliser et gérer

Faire fonctionner, gérer et entretenir les locaux et les espaces publics

Phase : Exploitation

J

E

T

Aide au choix du maître d'oeuvre

Objectifs

Aide au choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre dimensionnée au regard des objectifs de sobriété et de qualité.

Contenu de l'accompagnement

- Conseil sur les procédures de marchés publics
- Aide à la rédaction du programme technique
- Aide au choix dans le cadre d'une procédure organisée (commissions, jurys).

Atelier visite

Objectifs

Former et sensibiliser les élu.es et technicien.ne.s

Contenu

Organisation de visites commentées d'opérations

CONSEIL

Lever les incertitudes sur le programme

Objectifs

Aider la collectivité à consolider le programme, et à commander des études spécifiques d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage: diagnostics (architecture, patrimoine, structures, énergétiques...), études de programmation architecturale, urbaine ou paysagère, stabilisation du budget prévisionnel global...

Contenu de l'accompagnement

- Conseil sur les procédures de marchés publics
- Aide à la rédaction des cahiers des charges techniques
- Aide au choix des prestataires

SENSIBILISATION

PARTENAIRES



CONSEIL

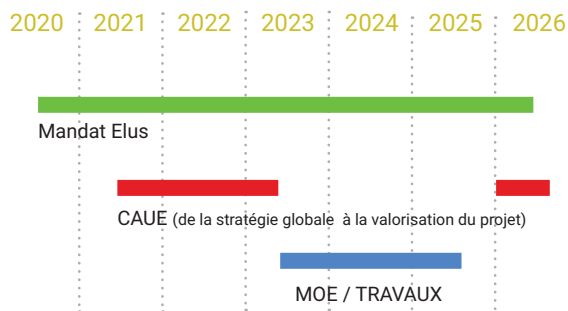
TYOLOGIES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Valoriser le patrimoine communal

La nouvelle mairie de Grépiac

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale sur les équipements publics et la centralité, qui a débuté par la construction d'un espace socio-culturel en 2020. L'ancienne salle des fêtes, bâtiment patrimonial de premier plan situé en coeur de bourg, a été transformée en Mairie.

Calendrier à l'échelle du mandat d'élue



Concepteurs : ICI Architectes

Réinventer collectivement les espaces publics

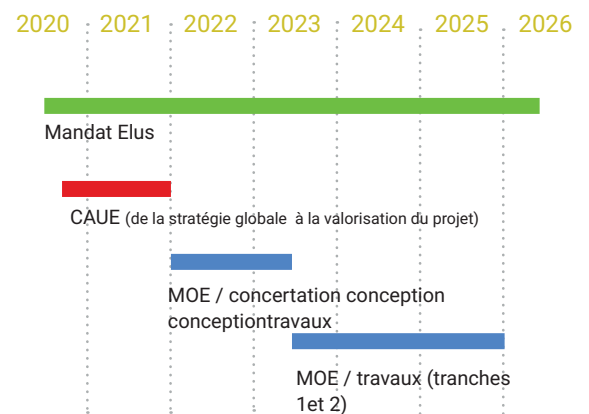
Le centre bourg de Montberon

Après plusieurs années de réflexion, la commune a mené un projet global centré sur la concertation des usagers afin de co-construire un coeur de ville plus apaisé, végétalisé et solidaire.



Concepteurs : Broichot, Raybaud
Concertation : La Capitainerie.

Calendrier à l'échelle du mandat d'élue



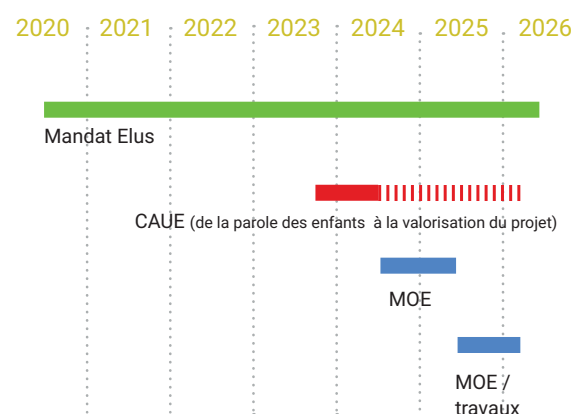
Repenser la cour d'école

La cour de récréation d'une école à Plaisance-du-Touch

Ce projet a fait l'objet d'une mobilisation des usagers et du maître d'ouvrage, pour établir un programme co-construit, recruter une maîtrise d'oeuvre qualifiée et aménager la cour de récréation.



Calendrier à l'échelle du mandat d'élue



Paysagiste Conceptrice :
Delphine Baudouin

Redéfinir la centralité

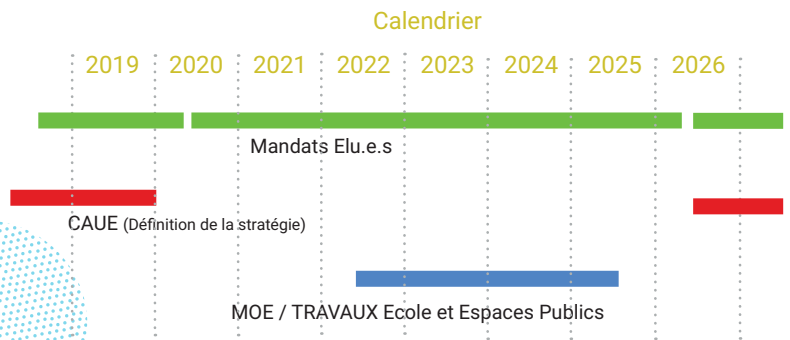
Restructuration urbaine à Mons

S'inscrivant dans une stratégie à moyen terme de valorisation d'un secteur délaissé mais central et en entrée de bourg, ce projet s'articule autour d'un pôle commercial, de logements sociaux et du groupe scolaire existant. Une phase de pré-programmation intégrant de la concertation citoyenne et un schéma directeur (Agence Pour Une Ville Aimable) ont été lancés en fin de mandat précédent, posant les bases d'une reconfiguration du site. Sur le mandat suivant, la commune a réalisé la reconfiguration du groupe scolaire et des espaces publics. Aujourd'hui, la commune s'engage dans un projet de renaturation de la cour d'école.

Concepteurs :

Ecole / Tocraut Dupuy, Architectes

Espace publics / Toponymy, Paysagistes concepteurs

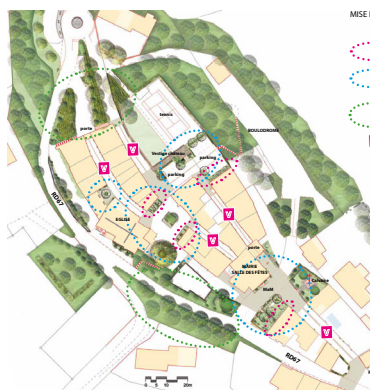
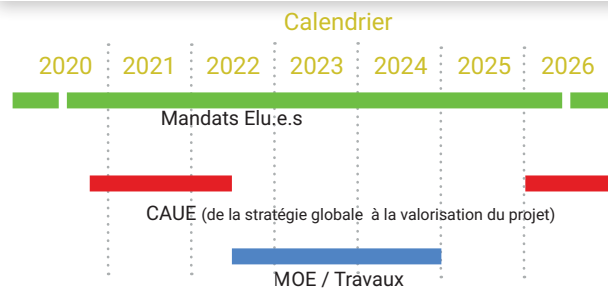


Concepteurs : Ici Architectes

Recycler l'existant

La Mairie et les locaux associatifs à Labarthe-Rivière

Plutôt que d'engager la construction d'une nouvelle mairie, la municipalité a privilégié la réhabilitation de deux corps de bâtiment sous-utilisés. En proposant une programmation mixte ouverte à divers usages, les élus permettent une intensification des usages tout en valorisant le patrimoine communal, intégrant une démarche de réemploi. Le projet de l'aménagement du parc attenant est désormais engagé.

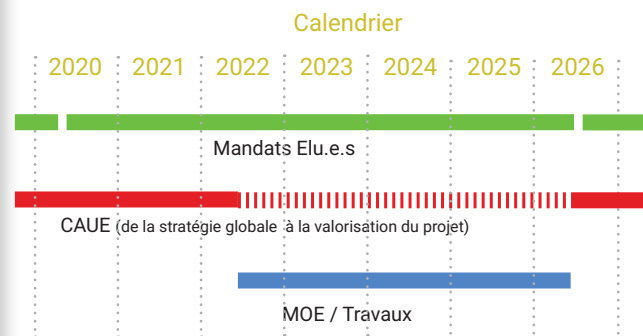


Paysagistes Concepteurs : Gama

Requalifier les espaces publics

Le bourg rural Le Cabanial

Ce projet de requalification des espaces publics d'un centre bourg, d'origine médiévale (ancien castrum médiéval), démontre que l'engagement des élu.e.s d'une commune rurale (- de 500 hab.) dans un projet de qualité, a été rendu possible par la mise en place d'une bonne méthodologie d'accompagnement en terme d'ingénierie, depuis la programmation jusqu'à la mise en oeuvre.

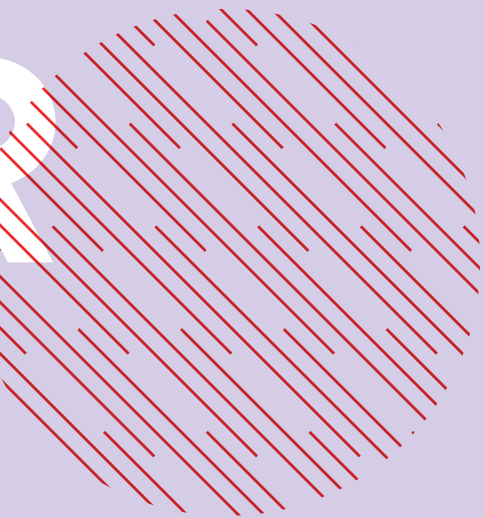




FORMER SENSIBIL INFORMER FORMATIONS

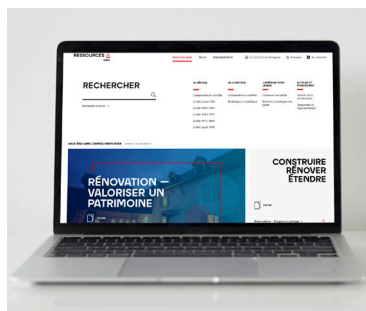


ISER



**CENTRE DE
RESSOURCES ET
PUBLICATIONS**

FORMATIONS DES FORMATS VARIÉS



Webinaires

Pour comprendre les enjeux

Cette formule souple et facilement accessible quelque soit son emploi du temps, elle est, pour les nouveaux élus notamment, une première approche sur des sujets permettant de préciser leur projet politique.

Durée : 1h



Ateliers-visites

Pour appréhender les problématiques

Répartis sur le territoire haut-garonnais, les projets visités répondent aux problématiques et demandes des collectivités recensées lors des actions de conseil du CAUE. Ces visites de projets réalisés sont l'occasion d'échanges entre élus et professionnels autour de partages d'expériences, favorisant une culture commune au bénéfice des projets.

Durée : 2 à 3 h



Ateliers-formations

Pour s'outiller avant de préfigurer le projet

Le CAUE anime des formations en partenariat avec HGI/Formation. Elles alternent des séances théoriques et d'ateliers en salle, et/ou visites in situ. Elles ont pour objectif de permettre aux élus d'avoir les clés de compréhension, et une vision de la démarche à mettre en œuvre pour engager les projets communaux.

Durée : une demi-journée ou une journée

**Retrouvez le programme détaillé sur
www.ressourcescaue31.fr/formation**

FORMATIONS

UNE OFFRE THÉMATIQUE

Favoriser la sobriété foncière

Le sol est un bien commun qu'il appartient à chacun de prendre soin. Faire avec le déjà-là est certes plus complexe mais il contribue à la durabilité de l'action publique.

(A)ménager les espaces publics

Lieux du vivre ensemble et de cohésion, répondant aux besoins de la population, ces espaces doivent être pensés avec frugalité dès la conception jusqu'à la gestion.

S'engager pour le vivant

La sauvegarde de la biodiversité est un enjeu majeur de notre société. Penser les projets communaux en prenant en compte les écosystèmes est gage de pérennité.

Agir sur le patrimoine bâti

Au-delà de la dimension culturelle de ces héritages, concevoir des équipements publics avec l'existant a un impact sur les ressources naturelles, les matériaux et les savoir-faire locaux.

Comprendre le territoire et ses paysages

La connaissance de la constitution du cadre de vie sur le temps long est la base de tous projets. La prise en compte du contexte offre un ancrage local tout en répondant aux enjeux de demain.

FORMATIONS

PROGRAMME 2026 ELUS ET AGENTS

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Événement	Le mois de la sobriété foncière en Occitanie
Table ronde	Les nouveaux modèles d'aménagement
Table ronde	La sobriété foncière : où en est-on en Occitanie ?
Table ronde	Un urbanisme favorable à la santé
Table ronde	Comment aborder les friches urbaines ?
Atelier formation	La sobriété foncière, une opportunité pour repenser l'accueil
Atelier formation	Urbaniser dans un souci de sobriété foncière et de qualité
Atelier visite	Transformer un patrimoine en logements sociaux - Grenade

(A)MÉNAGER LES ESPACES PUBLICS

Webinaire	Concevoir des espaces publics de qualité
Atelier visite	Réinventer un centre-bourg apaisé - Montberon
Atelier visite	Valoriser un cœur de village - Le Cabanial

S'ENGAGER POUR LE VIVANT

Webinaire	Penser les espaces urbanisés avec le vivant
Atelier visite	Une coulée verte en milieu urbanisé - La Salvetat-Saint-Gilles
Atelier visite	Une cour d'école en « circuit court » - Rieux-Volvestre
Atelier visite	Vers une trame noire pour la faune, la flore et l'humain - Lacroix-Falgarde
Atelier visite	Le végétal comme solution - Aurignac

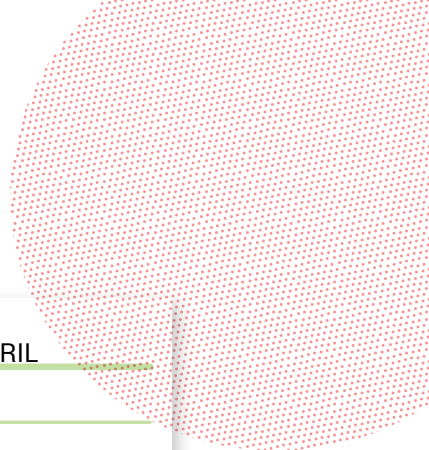
AGIR SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Webinaire	Transformer le patrimoine communal
Atelier visite	Faire avec le déjà-là - Labarthe-Rivière
Webinaire	Orienter les citoyens dans leur projet de travaux
Atelier visite	Redonner vie au patrimoine - Launac
Atelier visite	Concevoir avec frugalité et des matériaux biosourcés - Colomiers
Webinaire	Intégrer le réemploi dans la construction publique

COMPRENDRE LE TERRITOIRE ET SES PAYSAGES

Atelier formation	L'élu, le projet et le paysage : agir à l'échelle des collectivités
-------------------	---

* Dates présagées



2026 2027
JUN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC JANV FÉV MARS AVRIL

5 → 11

9

18

25

9

2

12 - 30

26

2026 2027
JUN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC JANV FÉV MARS AVRIL

12

8 *

30

2026 2027
JUN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC JANV FÉV MARS AVRIL

10

14

30

16 *

23

2026 2027
JUN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC JANV FÉV MARS AVRIL

2

4

23

21

22 *

3 *

1

2026 2027
JUN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC JANV FÉV MARS AVRIL

SENSIBILISATION ET INFORMATION

LES CENTRES DE RESSOURCES

LES PUBLICATIONS

Le centre de ressources en ligne

RESSOURCESCAUE31.FR

Toutes les ressources du CAUE dans un site internet

lancé en 2024, ressourcescaue31.fr offre un accès adapté à plus de 3700 ressources d'information sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement. Il propose :

- un **observatoire des réalisations** d'habitats, équipements et espaces publics en Haute-Garonne
- des **fiches conseil** pour construire, réhabiliter, rénover ou agrandir son logement et aménager son jardin
- des **guides** pour comprendre et s'outiller sur la rénovation et la construction
- des **dossiers thématiques** pour approfondir ses connaissances
- un accès au **catalogue des 3095 ouvrages** disponibles au Centre de Ressources du 24 rue Croix Baragnon à Toulouse
- des **espaces dédiés par public : particuliers, élus, enseignants, grand public**
- une expérience augmentée avec un **moteur de recherche avancée** permettant une recherche par mots clés
- la possibilité de se créer un **compte pour gérer et sauvegarder** des ressources dans des dossiers de favoris.



RESSOURCESCAUE31.FR

+ de 3 500 références numériques et physiques
un observatoire des réalisations en Haute-Garonne
des espaces pour les habitants, les élus et les enseignants



3785
RESSOURCES
EN LIGNE

100
RÉALISATIONS
DU 31
(OBSERVATOIRE)

110
RESSOURCES ÉLUS ET
COLLECTIVITÉS

125
RESSOURCES
POUR LES
PARTICULIERS

Le centre de ressources dans nos locaux toulousains

Depuis l'installation au 24 rue croix baragnon, le centre de ressources situé dans nos espaces Toulousains propose un fond documentaire de plus de 3000 ouvrages consultable sur place ou en prêt gratuit.

Fonds documentaire

Habiter / Jeunes /
Culture / Transition
écologique / BD

2 outils d'interprétation numérique

Comprendre le bâti existant /
Des sols à l'architecture

Kiosque

Abonnements magazines

Une documentation technique

Des fiches réalisations

3500
OUVRAGES
REVUES



LE CAUE 31

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, un service public

Un organisme départemental, d'intérêt public, avec un statut associatif

Issu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, créé à l'initiative du Conseil Départemental de la Haute Garonne, le CAUE est investi d'une mission d'intérêt public, dans un cadre et un esprit associatif qui excluent toute maîtrise d'oeuvre.

Ses statuts sont définis par décret.

La gouvernance est assurée par un conseil d'administration où sont représentés des élus hauts garonnais, des services déconcentrés de l'Etat, des organisations professionnelles, des associations et des personnes qualifiées.

Un objectif, améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

La promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement est le fondement de l'activité du CAUE. La sensibilisation, l'information, la pédagogie, l'accompagnement et la formation en sont les outils privilégiés.

Centre de ressources, lieu de rencontre, d'échange et de diffusion culturelle, le CAUE sensibilise et favorise la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

Organe de conseil, le CAUE suscite auprès des élus et maîtres d'ouvrage publics et privés, des démarches de qualité pour tout projet d'aménagement et de construction.

Organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace, le CAUE favorise les échanges et le débat local.

Des missions pour promouvoir la qualité du cadre de vie en Haute Garonne

Conseiller et accompagner les collectivités

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire : équipements publics aménagements urbains et/ou paysagers, projet de revitalisation de centre bourg, projet urbain, architectural et paysager en lien avec un projet de planification (PLUIH), démarches de valorisation et de gestion des espaces naturels

Conseiller les particuliers porteurs de projet

Des conseils, orientations et informations pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions, rénovations et aménagements et leur bonne insertion dans le site environnant.

Sensibiliser élus, professionnels, enseignants, citoyens

Animation de formations, organisations de visites de réalisations et d'ateliers pour croiser approches théoriques et retour d'expériences

Pour tous les publics, les jeunes

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation à la qualité du cadre de vie, de l'architecture contemporaine et des paysages, comprendre le patrimoine et les rôles et missions des professionnels,

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute Garonne

24 rue Croix Baragnon 31 000 Toulouse

tél 05 62 73 73 62

caue@caue31.org / www.caue31.org

ressourcescaue31.fr

31 Haute-Garonne
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Mai 2026